

# LA PETITE TUNISIE

ORGANE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN TUNISIE

## ABONNEMENTS

Un an .....	10 fr.
Six mois .....	6 »
Trois mois .....	4 »

Payables d'avance

## PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Rédaction et Administration: 17 et 19, Rue des Glacières — TUNIS  
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal et à l'Agence de Publicité, 9, rue Sadikia

## INSERTIONS :

Annonces diverses, la ligne .....	0,40
Réclames .....	0,60
Chronique locale .....	1,50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1893.

A partir de ce jour les bureaux de la « PETITE TUNISIE » sont transférés rue des Glacières, 17 et 19, Imprimerie Générale.

## M. MANGIAVACCHI

Nous n'avons pas voulu, jusqu'à ce jour, parler de cette triste et malheureuse affaire Mangiavacchi, qui passionne à juste titre, l'opinion publique — et elle la passionne d'autant plus que M. Mangiavacchi n'est pas le premier venu, c'est quelqu'un, tant par sa situation que par le rôle important qu'il a joué dans les affaires tunisiennes pendant ces dernières années. Directeur de la Société Franco-Africaine, directeur du domaine de Sidi-Tabet, il eut l'honneur, en 1887, à l'Enfida, de recevoir la caravane parlementaire qui se rendait à Kairouan et de créer des amitiés sérieuses et profondes, tant il fut affable et prévenant avec tout le monde, avec les hauts personnages qui faisaient partie de cette caravane. Feu M. Massicault l'avait en grande estime, il ne craignait pas de lui demander son avis sur les questions tunisiennes et il était *persona grata* à la Résidence générale pendant le règne de si triste mémoire du Résident pleuré et regretté par MM. Lecore, Noël, Terras, etc, etc...

Mais en présence de l'immense retentissement fait autour de cette affaire, nous n'hésitons pas une seconde à rompre le silence et dire ce que nous en pensons et ce qu'en pense la majorité de nos concitoyens.

Pour nous, il nous est difficile d'admettre que ce vieillard à cheveux blancs, plus que sexagénaire est tenté de se livrer à des actes contre nature, de se rendre coupable du crime — crime, puisqu'il va être déféré à la Cour d'assises — dont l'ont accusé trois ou quatre de ses ouvriers de Sidi-Tabet. Nous ne serions pas autrement étonné que M. Mangiavacchi — tant sa situation dans la Société Franco-Africaine était convoitée — soit la victime d'un odieux complot dont les employés, les ouvriers plutôt ont été probablement les instruments inconscients. Nous pouvons nous tromper, mais cela nous étonnerait fort ; du reste, la lumière se fera éclatante le jour de la comparution de M. Mangiavacchi devant les assises, en juillet prochain, et nous ne voudrions pas être dans la peau des ouvriers qui ont déposé dans l'enquête, si ceux-ci n'ont pas dit la vérité. C'est affaire entre eux et leur conscience. Mais nous les adjurons, s'ils ont quelque chose à la place du cœur, s'ils ont quelque chose dans les entrailles et qu'ils n'aient pas dit la vérité — et il en est encore temps — de réparer leur mauvaise action — s'ils en ont commis une — s'ils ont menti, en un mot.

Notre opinion que M. Mangiavacchi est peut-être la victime d'un complot est généralement partagée par le plus grand nombre.

Nous n'étions pas, on le sait, des amis du directeur de Sidi-Tabet, pas plus que M. de Carnières, du reste, en raison de l'a-

mitié qui liait M. Mangiavacchi à M. Massicault; nous étions, au contraire, ses adversaires résolus et si allusion semblable au vice que l'on prête à l'ami de M. Massicault avait été faite devant nous, nous nous serions emparés avec bonheur d'un bruit semblable, nous nous en serions emparés comme d'un pain béni et nous ne nous serions pas fait faute de frapper dur et ferme sur un conseiller de M. Massicault afin d'atteindre notre ancien ministre par ricochet. On ne croit donc généralement pas dans la population que M. Mangiavacchi est coupable, on le croit plutôt la victime d'une machination inouïe, et un courant bien prononcé de sympathie va à lui depuis son incarcération à la prison civile.

On ne s'imagine certainement pas au parquet, combien cette arrestation a été pénible au public. Si l'affaire avait été claire, nette, précise, s'il n'y avait aucun doute, si on avait pris M. Mangiavacchi sur le fait, il serait l'objet de la réprobation générale et chacun applaudirait à cet acte de haute justice et demanderait que le châtement soit d'autant plus exemplaire que M. Mangiavacchi occupe une haute et importante situation ; mais, nous le répétons, en présence du mystère qui enveloppe cette affaire, en présence des différentes versions qui courent les rues, chacun se demande : « Est-il réellement coupable ? » et le plus grand nombre répond : « non. »

On dit probablement ce « non » à la légère, car nous connaissons trop l'honorable chef de notre parquet et certainement s'il a signé l'ordre d'incarcération de M. Mangiavacchi, c'est que, dans son âme et conscience, celui-ci est coupable à ses yeux.

Mais s'il ne l'était pas ?

N'en déplaise à l'ami de M. Bourde, nous affirmons qu'il est question de supprimer la direction des Contrôles dont le besoin ne se fait nullement sentir et qui n'est, du reste, d'aucune utilité.

Les employés de cette direction seront casés dans diverses administrations de la Régence; quant à M. Bourde nous ne savons encore où il ira, le gouvernement lui trouvera bien une sinécure où il puisse achever sa guérison.

L'ancien rédacteur du Temps est aujourd'hui le type accompli du budgétivore : il lui faut absolument brouter au ratelier gouvernemental.

Qu'il y broute donc tant qu'il voudra, pourvu que ce ne soit pas en Tunisie où les colons ont peur et se méfient des tours à sa façon.

Depuis quelque temps, un de nos confrères de Bône, mène une violente campagne contre la Compagnie du Bône-Guelma et prolongements.

Comme cette compagnie sollicite la concession de toutes nos lignes, on conçoit que ces attaques nous ont engagé à prendre des renseignements en lieu sûr, afin de savoir ce qu'il y avait de fondé dans les accusations portées contre le Bône-Guelma.

Les explications qui nous ont été fournies de tous côtés, à ce sujet, nous per-

mettent d'affirmer que la conduite des agents de tous grades du B.-G. a toujours été parfaitement droite, que les *larcins* de céréales ainsi que se plaie à les appeler notre confrère du Réveil Bônois, n'ont rien que de naturel puisque lesdites céréales sont abandonnées par les destinataires qui ne jugent pas à propos de payer la dépense deux fois plus élevée d'un homme pour les ramasser.

M. Aubert, l'aimable et distingué ingénieur en chef des services de l'exploitation, dont l'honorabilité ne saurait être mise en doute un seul instant, a toujours donné l'exemple du devoir le plus absolu.

Nous saisissons avec empressement l'occasion qui nous est offerte pour lui exprimer notre vive sympathie et l'assurer que les attaques de notre confrère bônois contre la Compagnie qu'il est chargé de diriger ne trouvent aucun écho dans le public tunisien.

Ce ne sont pas ces articles qui empêcheront le B.-G. d'avoir la concession des lignes tunisiennes.

## COMME ON ÉCRIT L'HISTOIRE

Parlant des articles que nous écrivons contre M. Bourde, un journal local dit que pour connaître le mobile qui nous fait agir, il faut remonter à l'arrivée en Tunisie de M. Bourde, rédacteur du Temps. Nous fûmes, paraît-il, obligé de publier une réponse très topique du journaliste qui émargeait déjà à la caisse des fonds secrets du Résident Massicault !

C'est complètement faux. Nous n'avons pas cessé d'attaquer M. Bourde, depuis son arrivée en Tunisie, même comme journaliste dépendant, et nous l'attaquerons jusqu'à ce qu'il ait débarrassé le plancher, car c'est un insuffisant.

Il nous semble que M. Bourde, aujourd'hui assez prouvé que ce n'était pas un homme d'initiative et qu'il n'entendait absolument rien à l'administration.

Depuis qu'il a pris la direction des contrôles, des renseignements et de l'agriculture a-t-on constaté les bienfaits de ce journaliste improvisé administrateur parce qu'il avait assez bien torché quelques articles ?

A-t-on vu le nombre des immigrants français augmenter ?

Y a-t-il eu des centres de colonisation créés ?

Des terres livrées à la colonisation européenne ?

Pas que nous sachions.

Qu'on nous donne donc le bilan des travaux utiles faits par M. Bourde, et si celui-ci est ce qu'il doit être, nous ferons immédiatement amende honorable en proclamant M. Bourde, le roi des directeurs des contrôles et autres qualités.

Mais jusqu'à preuve du contraire, qu'on ne vienne pas nous parler des services rendus par M. Bourde, ça fait hausser les épaules à tout le monde.

On nous demande depuis quand le sieur Falot, chef de bureau de la direction des Contrôles, a le droit de prendre les chaouchs de ladite direction et de se faire escorter lorsqu'il va déjeuner sur l'herbe aux environs de Tunis ?

## L'ALLIANCE ISRAËLITE

XIV

### UN FAIT ENTRE MILLE

Tunis, le 12 juin 1893.

A Monsieur le Rédacteur de la Petite Tunisie.

Monsieur,

Je vous serais très obligé et infiniment reconnaissant de bien vouloir me prêter les colonnes de votre très estimable journal, afin de porter à la connaissance du public et surtout du Résident général le peu de cas que fait le gouvernement tunisien des plaintes qui lui sont journellement adressées par les personnes qui souffrent pour le bon plaisir de MM. les membres de la communauté israélite livournaise.

Voici en peu de mots, Monsieur le Rédacteur, ce dont il s'agit :

A la suite d'un différend survenu entre certains membres de la communauté livournaise et moi, au sujet du décès de mon parent D. de R. de P., mort à Tunis le 22 avril 1892, à l'âge de 70 ans, j'ai envoyé audit comité une lettre par laquelle j'ai sollicité de lui une audience afin d'exposer mes griefs de vive voix sur l'irrégularité employée dans l'enterrement de mon parent. Comme d'habitude, ces messieurs n'ont pas daigné me répondre. J'ai adressé alors une plainte à Monsieur Eliaou Bourgel, qui est à la fois grand Rabbin et Caïd par intérim et auquel le décret du 6 Kâada 1305 donne pouvoir de juger tout différend entre Israélites Livournaïes et Tunisiens.

Sur l'exposé de ma plainte, le Rabbin Elie Bourgel, a invité régulièrement mes adversaires. Ceux-ci ont refusé de comparaître, en lui faisant dire tout bonnement qu'ils n'avaient aucun compte à lui rendre.

L'affaire traîna pendant près de deux mois ; et, à la fin, n'ayant trouvé aucun autre moyen, je me suis adressé directement, le 9 juin 1892, à Monsieur le Secrétaire général du gouvernement tunisien, auquel j'ai exposé nettement la situation en le priant de contraindre mes adversaires à se rendre devant le Grand Rabbin Eliaou Bourgel, afin de trancher notre question. — Pas de réponse jusqu'au 22 du même mois. A cette date j'ai écrit à Monsieur Naâman Khouri chef de section, une lettre par laquelle je l'ai prié d'intervenir auprès de M. Roy. — Pas de réponse encore ! Enfin le 30 juin j'ai encore écrit une lettre de rappel à Monsieur le Secrétaire Général du gouvernement tunisien, et le 21 juillet j'ai reçu du grand Rabbin la note suivante :

« Monsieur Daniel de Paz, rue de l'Eglise, est invité à vouloir bien se rendre demain 22 courant à 8 heures du matin à mon cabinet sis au tribunal Rabbini-que, rue Es-Sadikia pour être entendu au sujet de la réclamation par lui formulée contre le comité Israélite Livournaï. »

Signé : ELIAOU BOURGEL.

Conformément au désir du Caïd je me suis rendu à son cabinet les jour, heure et lieu ci-dessus. Presque au même moment celui-ci reçut une lettre — qu'il

me fit lire aussitôt — par laquelle Messieurs les membres du Comité livournais refusèrent encore une fois de comparaître en maintenant leur dire qu'ils n'avaient aucun compte à lui rendre.

Le même jour le Grand Rabbin adressa une plainte accompagnée de tout le dossier et de la lettre qu'il avait reçue du Comité livournais, au gouvernement tunisien; comme moi, il ne reçut aucune réponse!

L'affaire en est encore là! Pour se venger des démarches que j'ai faites, le Comité livournais ne s'est pas contenté de supprimer tout secours à certain membre indigent de ma famille — pauvreté n'est pas vice — mais encore il a cherché à mettre sur la paille la famille David Malca, qui m'est alliée.

Monsieur Moïse Malca, père de David, était de son vivant médecin et pharmacien de la Communauté livournaise, place qu'il a occupée honorablement pendant près de 45 ans. David a succédé à son père comme pharmacien, il y a cinq ans; il est aujourd'hui très aimé et estimé de tout le monde, il a rendu pas mal de services, il connaît à fond son métier, il a même un certificat de plusieurs médecins de la Communauté livournaise constatant sa capacité et son talent.

Pour éteindre le feu de la rancune qu'ils ont envers moi, messieurs les membres du Comité livournais ont jugé à propos de lui supprimer cette fonction qu'ils ont donnée — sans aucun motif — à un autre.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, où nous en sommes avec pareille situation! Il faut pourtant en finir! Si nous avions un Consistoire à Tunis, pareille chose n'arriverait pas, et le gouvernement Tunisien lui-même ne serait pas tracassé par les plaintes nombreuses qui lui sont adressées journellement — et auxquelles, du reste, il n'a jamais donné aucune suite.

Continuez votre campagne, Monsieur, il faudra bien qu'un jour ou l'autre elle aboutisse à quelque chose! Continuez toujours, car vous avez avec vous toute la colonie israélite qui est unanime à demander la création, à Tunis, d'un Consistoire. Veuillez agréer, etc.

DANIEL DE PAZ.

Sera-t-il dit que le Comité des fêtes aura dépensé les CENT MILLE francs mis à sa disposition par le gouvernement tunisien, sans contrôle aucun?

Cela est inadmissible, et nous espérons que notre honorable Résident général voudra bien convoquer le Comité à brève échéance.

Il s'est passé des choses si singulières, on a fait des dépenses si exagérées que le public réclame les comptes.

Il a parfaitement raison.

M. Michaud s'embarque aujourd'hui pour France. Il a fait, hier, ses adieux à son personnel.

Il paraît que M. Dupertuys pleurait à chaudes larmes.

Notre Résident Général se rend en France par le courrier d'aujourd'hui.

M. Rouvier va hâter la solution de deux ou trois importantes affaires qui nous tiennent au cœur.

Son absence sera de courte durée.

## EN TUNISIE

III

Passons à l'administration de la Régence. Au début de notre étude, nous en avons déjà dit du bien. Développons la pensée que nous avons enfermée dans le cercle d'une formule concise.

Le régime que nous avons appliqué à la colonie est connu sous le nom de protectorat.

Qu'est-ce que le protectorat?

Ce n'est pas autre chose qu'un gouvernement de décentralisation et de bon marché.

M. Cambon — frère du gouverneur actuel de l'Algérie, un homme qui, celui-là, n'a laissé

que de bons souvenirs à Tunis — en faisait ressortir les avantages dans un discours officiel, il y a déjà quelques années.

« Supposez, disait-il, en substance, que nous appliquions à la Tunisie la méthode que nous avons suivie en Algérie. La province de Constantine à la même étendue que la Tunisie. Elle prend pour elle seule 1,500 employés. Avec le protectorat nous conservons, tout en la contrôlant, l'administration indigène. Quelques fonctionnaires — nos contrôleurs civils, nous suffisent.

« Au lieu d'absorber des millions, — notre administration nous coûte à peine quelques centaines de mille francs. Nous ne jetons aucun trouble dans les habitudes des indigènes. Nous moralisons leur administration en la surveillant — et nous n'avons pas besoin d'entretenir ces légions de fonctionnaires qu'entraîne avec elle l'administration française telle qu'elle est outillée en France et en Algérie. »

Je n'ai pas le discours de M. Cambon sous les yeux, je l'ai lu il y a quelques jours, dans un livre sur la Tunisie. J'en reproduis le sens exact.

En soi, le protectorat était donc une méthode administrative excellente. Entre des mains autres que celles de M. Massicault, cet instrument de gouvernement aurait donné d'excellents résultats. — Mais il n'aurait pas fallu perdre la moindre occasion d'affirmer la domination et les droits de la France! Il eût été de bonne et sage politique de ne pas creuser un peu plus le fossé entre les deux membres d'un même corps qui s'appellent la Tunisie et l'Algérie!

On aurait dû se garder comme de la peste de créations comme la poste et la monnaie tunisiennes!

Aujourd'hui que le mal est fait, comment le réparer?

Comment supprimer, sans avoir l'air de porter atteinte aux droits du bey, des institutions beylicales qui ont reçu la consécration du gouvernement français?

Quoi qu'il en soit — il faut reconnaître que le protectorat a du bon. Avec nos quelques contrôleurs, nous tenons l'administration entière de la Tunisie sous notre surveillance et sous notre tutelle.

Et savez-vous quelles sont les conséquences, depuis notre installations à Tunis?

On a fait des dégrèvements d'impôt. On a diminué la charge des populations. Et l'impôt rend m'a-t-on affirmé à Tunis 40 0/0 de plus qu'à notre arrivée dans la Régence! — Et ce n'est pas fini.

La terre tunisienne était, avant nous, la patrie des rapines, des exactions et des vols. La concession fleurissait sous l'œil paternel des bays qui ne demandaient qu'à vivre en paix au fond de leur palais. Les prévaricateurs se tendaient la main d'un territoire à l'autre, avaient jeté leurs filets aux mailles serrées sur toute l'étendue de la Régence. Le pillage administratif était reconnu, admis, toléré, presque encouragé. Et les populations, exploitées jusqu'à la corde, gémissaient sous la domination ruineuse des grands chefs.

Nous les avons laissés en place. Mais nous nous sommes bornés à les traquer et à rendre leurs gaberiers à peu près impossibles. Enfin, au fur et à mesure qu'un caïd rend sa belle âme à Dieu, nous partageons son domaine entre plusieurs individus. Diminution de l'autorité de chefs jusque-là à peu près omnipotents; contrôle plus facile; satisfaction donnée à un plus grand nombre de personnes; augmentation des personnages indigènes dévoués à la France: telles sont les conséquences salutaires de cette mesure qui sera bientôt devenue générale!

Nous conservons donc, en l'améliorant, l'administration indigène que nous avons trouvée.

Donc, pas d'exploitation de fonctionnaires; plus d'invasion de nos vieilles méthodes métropolitaines; plus de ces végétations parasitaires qui enlacent les budgets de la plupart de nos colonies et qui absorbent la plus belle partie de leurs recettes! Quelques contrôleurs, un résident, le personnel de la résidence. Un point, c'est tout. — Soit une administration peu coûteuse.

Le protectorat a eu un autre avantage.

J'ai laissé à la Tunisie son budget spécial qui lui permet d'emprunter et de faire tout par elle-même, de s'engager pour l'avenir, d'économiser des millions par chaque exercice, afin de les consacrer plus tard à quelque vaste entreprise, comme les chemins de fer que les Tunisiens vont exécuter et pour lesquels ils ont à l'heure qu'il est vingt-huit millions en caisse!

Le corps d'occupation est à la charge de la France, ainsi que la garantie d'intérêt des lignes déjà construites. La Tunisie n'a donc qu'à parer à ses dépenses civiles qui sont, en som-

me, assez réduites. Le reste s'emploie en travaux ou s'entasse dans des caisses de réserve pour assurer, à un jour donné, l'exécution de travaux considérables.

En un mot, la Tunisie est ce que nous ne sommes pas. Elle a son budget à elle. Elle est comme un département. Elle peut administrer ses finances, s'obliger pour l'avenir à son gré.

Et tout, ou presque tout, se traite, se liquide, se tranche sur place. — Le gouvernement de la Tunisie est autonome. — Pour les grandes questions, le résident prend l'avis du ministre des affaires étrangères. Et tout se termine en quelques semaines. — Nos affaires qui demandent des années pour être résolues, quand elles nous regardent, se règlent sans retard en Tunisie.

Nous ne pouvons évidemment revenir en arrière. Il ne faut pas songer à rétablir la vieille organisation turque en Algérie. — Mais quel poids de moins sur notre poitrine quand, nous aussi, nous aurons notre budget, la personnalité civile, un gouverneur ayant des pouvoirs sérieux et ne dépendant que d'un ministre, quand nous n'aurons plus à subir cette centralisation ridicule qui nous tue!

En Tunisie, l'affaire du port de Bizerte, celle de Tunis et combien d'autres se traitent en un tour de main. Quelques mois suffisent pour toutes les formalités. C'est peut-être dangereux et à côté d'un Résident aussi puissant il faudrait évidemment qu'on accorde aux Français de Tunisie ce qu'ils demandent à cor et à cris, — c'est-à-dire la conférence élue au suffrage universel.

E. MORINAUD.

(Républicain de Constantine.)

Les habitants de Maxula-Radès peuvent aujourd'hui, dormir sur les deux oreilles, ils sont bien gardés.

On n'avait jamais vu, en effet, dans ces charmantes localités, si souvent de gendarmes.

Il en vient le matin, à midi et le soir, en voiture, à cheval et même en bicyclette!

Les détrousseurs de... villas n'ont donc qu'à bien se tenir.

Merci, capitaine.

Nous nous sommes faits les interprètes d'un grand nombre de nos concitoyens pour réclamer à la Compagnie Rubattino l'installation d'une plate-forme arrêt à Montplaisir.

Qu'attend donc la Ferrovía italiana pour donner satisfaction au public?

## Au large!

Des télégrammes nous ont appris que le choléra venait d'éclater avec beaucoup d'intensité dans le Hedjaz, à la Mecque, au milieu des pèlerins musulmans qui, cette année, se sont rendus en grand nombre dans la patrie de Mahomet.

Nous avons le plus grand respect pour toutes les religions, et chacun, à notre avis, peut aller où bon lui semble faire ses dévotions, à la condition toutefois qu'il n'en doive résulter aucun inconvénient pour ceux qui, comme dans ce cas particulier, n'avaient aucune raison d'entreprendre un voyage en Arabie.

En présence des très mauvaises nouvelles reçues ces jours-ci de la ville sainte, ce n'est un mystère pour personne, les Européens établis dans la Régence, surtout, voient avec un certain effroi, nous le comprenons sans peine, arriver le moment du retour des pèlerins partis en masses serrées de tous les points de la Tunisie.

C'est que le choléra, ce fléau des pays chauds, qui commence à s'acclimater dans les régions froides, — tout n'est qu'habitude — menace de son apparition les ports de notre littoral pour, de là, s'étendre vers l'intérieur en semant l'épouvante et la mort sur son passage.

Tout cela ne sera qu'une mauvaise vision, une fausse alerte si, nous aimons à le croire, des mesures énergiques sont prises en temps opportun par nos gouvernants contre les provenances de Djeddah, de la mer Rouge et même de l'Égypte, de Suez et de Port-Saïd de fa-

çon à prévenir toute surprise désagréable.

Les musulmans ont tenu absolument à se rendre à la Mecque malgré les avertissements qui leur ont été donnés, tant pis pour eux.

Laissons-les cuire dans leur jus.

Et, lorsqu'il n'y aura plus rien à craindre, selon toute apparence, vous examinerez alors, messieurs du conseil d'hygiène si, après avoir été soigneusement fumigés, eux et leurs bagages, les El-Hadji peuvent être autorisés à mettre le pied sur le sol tunisien.

Mais, pour Dieu, avant que ces précautions élémentaires aient été prises, qu'on ne tolère même pas qu'ils se tiennent à quelques milles de la côte.

Envoyez-les au diable jusqu'à ce qu'une vraie quarantaine de quarante jours, et non de huit, dix ou quinze jours, soit expirée dans toute sa rigueur.

À cette condition seulement, le fléau pourra être écarté; les craintes se dissiperont; le calme renaîtra dans les esprits et le gouvernement aura fait preuve ainsi d'une louable fermeté.

Le moment est proche où nous devons tous crier: Au large.

## TUNIS

Température de Tunis relevée à la Pharmacie de 1<sup>re</sup> classe rue d'Italie en face la Poste

Le 14 Juin 1893	Therm.	Barom.
Sept heures du matin..	29°	170
Midi.....	35°	779
Trois heures du soir...	30°	769

### “A la France!”

Nous rappelons aux nombreux amis des cantines scolaires que la belle cantate *A la France!* (poésie de M. Huard, musique de M. E. Bourget), composée pour les fêtes récentes, et qui a été chantée par la *Chorale* à la cérémonie de l'inauguration du port de Tunis, est en vente chez les libraires de la ville au profit des cantines scolaires.

Merci à l'auteur et au compositeur, tous deux tunisiens, comme on le sait, de leur gracieux concours à une bonne œuvre.

### LES NAUFRAGÉS DE L'EDEN STEAMER

Je sens un air de la Mère Patrie quand je promène le soir de la porte de France à l'avenue de la Marine. En passant devant le café glacier, je m'arrête pour entendre un refrain parisien où l'esprit de notre pays éclate dans toute son originalité; c'est qu'il y a dans cet établissement deux sujets de valeur, (Malheureuses victimes de l'Eden Steamer.) Monsieur Vaast et Mademoiselle Mhyra. En continuant on est attiré par une formidable voix qui vous conduit tout doucement au café Turc; c'est Monsieur Salinier, encore un sinistré de l'Eden. Cet établissement très aéré me décide à y pénétrer, une pile de sou d'un côté et un bock de l'autre j'assistais à un véritable concert. Après le Tamberlini vint le tour de Mademoiselle Lucette, appétissante dans ses costumes, quel coup de hanche agaçant!!! Mademoiselle Gaspard, une colonelle devant laquelle tout un régiment présenterait les armes avec plaisir. Quelle rondeur de gestes, puis vint le tour d'une adorable petite femme, une vraie faubourienne portant le travesti avec une crânerie toute parisienne joint à cela un talent de bon aloi, tel est le portrait de Mademoiselle Angèle Thoumir. J'ai peut-être tort de vous le dire car la presse est une indiscreète et votre succès se répandant pourrait nous priver bientôt de votre agréable présence.

DE LACOUSSISSE.

Remède souverain contre le mal de Mer  
PHARMACIE DISLAY  
Avenue de la Marine.

## HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponisé le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. — Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr. DANS LES PHARMACIES

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

DÉPOT : Pharmacie Dive.

## Sage-femme de 1<sup>re</sup> Classe.

Madame EDELINE, ex-interne des hôpitaux de Paris, 7, Rue du Caïd, maison Boulakia, installée récemment à Tunis, prévient le public quelle donne des consultations tous les jours de une heure à trois heures du soir.

**Grand Restaurant du Café de Tunis.**  
Service de premier ordre à la carte, Grands vins.

## CABINET de M. A. SCARZINI

Médecin-Dentiste.

Tunis, rue de la Commission, près de la Pharmacie Sinigalia.

## Avis aux gourmets et aux gens économes

Voulez-vous bien déjeuner et bien dîner ?

Voulez-vous faire des économies ?

Allez voir le vrai

## PAPAYANNI

AU

**Restaurant d'Athènes**

Rue de l'Eglise, 4, près la porte de France

REPAS A TOUS PRIX

Service irréprochable

## MAGASIN GÉNÉRAL

22, Avenue de France, Tunis.

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C<sup>ie</sup>

Exposition et mise en vente de toutes les nouveautés de la saison, consistant en Chapeaux pour dames, enfants et fillettes, Robes, Manteaux, Jaquettes, Peignoirs, et Matinées.

Choix considérable de Lampes à huile et à pétrole de tous les modèles et de tous les systèmes, Lampes colonne, Anglaises, Lampadaires, etc.

Rayon spécial de chaussures, Bonneterie et Mercerie.

Seul représentant pour la Tunisie de la Maison Christofle de Paris.

## PELLETERIE ET PLUMES

M. BLANC

Naturaliste, 36 rue de l'Eglise. Préparation de toutes sortes d'animaux.

## VINS DE COTEAUX

Vignoble de Ksar-el-Habel.

Commandant MARCHANT, Propriétaire.

Emile LEPAGNEY, gérant.

MORNAG (TUNIS).

Fruits et primeurs.

Magasin, Rue d'Italie, 18.

15 ANS DE SUCCÈS

SOUFRÉ NOIR

## PAR' OÏDIUM

Breveté S. G. D. G. de

GOUNELLE jeune

à SALON

INSECTICIDE PUISSANT

Contre l'Oïdium, le Mildew, l'Antracnose, la Cochyllis, la Chenille de l'Altise, le Pou blanc (kermès) des rosiers et des fusains, les Maladies des haricots, tomates, Doryphora des pommes de terre, betteraves et tous les Insectes nuisibles à la végétation.

Pour la vente en gros : s'adresser à E. HANVIC

Saison d'été 1893

## A LA VILLE DE PARIS

8, Rue de l'Eglise, 8.

Grand arrivage de chapeaux pour dames et enfants, modèles hautes nouveautés. — Tissus pour costumes, soierie, foulards, velours, lainage crêpe, mouseline battiste, satinette.

Atelier de confection pour Dames

Livraison en 24 heures

## TERRAINS à vendre par petits lots

de 140 à 90 m. carrés.

S'adresser le matin de 10 heures à midi à M. THIBAUT, rue d'Angleterre Tunis

## Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique).

Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis; Charpentes et Ponts en fer et en acier.

La société se charge, à des prix fort modérés, de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans d'après les dessins de maçonneries.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI.

## Sellerie -- Bourrellerie

Française.

HENRI BOUÏX

Harnais neufs pour voitures de tous modèles; harnachement de selle anglaise depuis 70 fr. et au-dessus; lanternes neuves; articles d'écurie et de pansage en tous genres tels que brosses, étrilles, couvertures, enguend Hevid pour pieds de chevaux, cirage, vernis, eau de cuivre pâte pour selle anglaise, chaînes d'attache et cordages de toute nature. Réparation. Vente et achat de harnais d'occasion.

Harnais de Labour.

## Vins de Champagne

de première marque

Charles GÉRARD

Maison fondée en 1753

EPERNAY

Agent pour toute la Tunisie et Malte : M. A. Modigliani, Tunis.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés et lecteurs qu'à l'occasion des fêtes. M. L. Disegni, rue de l'Eglise (pas confondre avec d'autres magasins) a eu l'intelligente idée de faire venir tout un assortiment de chapeaux de paille derniers genres et grand chic pour fillettes, dames, enfants et hommes, qu'il livrera à des prix exceptionnels de bon marché.

Nous recommandons tout particulièrement aux dames les formes reçues par M. Disegni.

On trouvera également un stock important de casques en liège, sureau, etc, etc.

## MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

Direction et bureau central :

38, Rue Sidi Kadous, et 67, rue des Glacières.

Bureaux auxiliaires: 69, Rue de la Kasbah, et 12, rue El-Kachachine.

## CASSIS MUGNIER

APÉRITIF MUGNIER

BIGARREAU MUGNIER

## Saint-Frères

Enclos de la Douane. — Marine, TUNIS

Manufacture de toiles, sacs, baches, cordages, tissus d'ameublement.

MAISON A CONSTANTINE, BONE, PHILIPPEVILLE, BOUGIE, TUNIS ET SÉTIF.

Alfred SCÉMAMA, agent pour la Tunisie

## GRAND ANNUAIRE

Commercial, Industriel, Administratif, Agricole et Viticole de l'Algérie et la Tunisie

DIRECTION : 31, Avenue Trudaine, Paris  
En vente chez tous les libraires

## MAGASIN A CÉDER

Vitrines à vendre

ARTICLES POUR FUMEURS

50 % de rabais

S'adresser : 53, rue des Maltais.

## COMPAGNIE L'AIGLE

Société anonyme d'assurances

à primes fixes

Contre l'Incendie

Agent général pour Tunis et la Tunisie :

Raymond VALENSI

BUREAUX : Rue Al-Djazira, 41 — TUNIS

COGNAC

MARIE BRIZARD

RÉGENCE DE TUNIS

## Service des Domaines

Location annuelle des immeubles domaniaux disponibles de Tunis et d'Hammam-el-Lif.

Le lundi 26 Juin 1893 (12 Hidjé 1310) à huit heures du matin, au Bureau des Domaines, rue d'Autriche n° 15, il sera procédé à la location aux enchères des divers immeubles domaniaux urbains disponibles de Tunis et Hammam-el-Lif pour les années arabes 1311 et 1313.

S'adresser pour tous renseignements au bureau des Domaines rue d'Autriche 15.

## Librairie - Papeterie

D'AMICO

17, Avenue de France, 17 — TUNIS

—«O»—

## DOCK DES JOURNAUX

TUNIS. — Imprimerie Générale.

Le gérant : EM. LACROIX

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE FRANCO-TUNISIENNE

SOCIÉTÉ CIVILE ANONYME

A CAPITAL VARIABLE ET A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

MM. les Actionnaires de la Société Coopérative Franco-Tunisienne sont informés que les magasins de la Société «épicerie, boulangerie, boucherie» sont ouverts depuis le 1<sup>er</sup> du courant.

POMMES DE TERRE nouvelles (Hollande) du domaine de Sidi-Bou-Argoub, à 15 cent. le kilog.

VINS DE TUNISIE DEPUIS 25 CENT. LE LITRE

Marchandises de premier choix

## BOULANGERIE SUISSE

Rue de la Commission, n°s 1 et 4

CH. SAUSSÈLE & C<sup>ie</sup>

Panification viennoise

Pain de luxe — Pain gros de famille — Pain de mie

Pain européen

Spécialité de Croissants et Brioche à la mode parisienne

BREZTEL POUR BIÈRE

PRIX TRÈS MODÉRÉS

La boulangerie est ouverte toute la nuit pour la commodité des Hôtels, Restaurants et Cafés.

## PÂTISSERIE-CONFISERIE

ANCIENNE MAISON MAGLIONE, place de la Bourse, n°1

## Compagnie Générale Transatlantique

DÉPART DE TUNIS

LUNDI A 10 heures : pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse.

A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

MERCREDI A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

JEUDI A 4 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli La Goulette.

VENDREDI A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

SAMEDI A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka, La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

Prix des passages de Marseille à Tunis : 1<sup>re</sup> cl. 125 fr. 2<sup>e</sup> cl. 95 3<sup>e</sup> fr. 50.

L'Agent Principal : A CAMBIAGGIO

## COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

C<sup>ie</sup> TOUACHE

Services réguliers à grande vitesse entre la France, la Tunisie et l'Algérie

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Départs tous les vendredis, à 5 h. s., pour Bône, Philippeville, Djidjelli, Bougie, ALGER.

Départs tous les mardis, à 2 h. s., pour Marseille et Cette.

PRIX DES PLACES

Marseille et Cette 1<sup>re</sup> cl. 85 fr., 2<sup>me</sup> cl. 60 fr., 3<sup>me</sup> cl. 30 fr., Pont 20 fr ; Bône 1<sup>re</sup> cl. 25 fr., 2<sup>me</sup> cl. 20 fr., 3<sup>me</sup> cl. 14 fr., Pont 10 fr ; Philippeville 1<sup>re</sup> cl. 40 fr., 2<sup>me</sup> cl. 30 fr., 3<sup>me</sup> cl. 20 fr., 4<sup>me</sup> cl. 12 fr ; Djidjelli 1<sup>re</sup> cl. 55 fr., 2<sup>me</sup> cl. 40 fr., 3<sup>me</sup> cl. 25 fr., 4<sup>me</sup> cl. 15 fr ; Bougie 1<sup>re</sup> cl. 60 fr., 2<sup>me</sup> cl. 45 fr., 3<sup>me</sup> cl. 30 fr., 4<sup>me</sup> cl. 18 fr ; Alger 1<sup>re</sup> cl. 80 fr., 2<sup>me</sup> cl. 60 fr., 3<sup>me</sup> cl. 35 fr., 4<sup>me</sup> cl. 20 fr.

1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> classes, avec couchette et nourriture ; pont, sans nourriture.

Pour fret et passages, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ, agent, 11, rue Es-sadikia.

3653

**POUR AMELIORER**  
**POTAGES SAUCES RAGOUTS**  
**LEGUMES** et toutes sortes de mets  
 ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT  
**UN BOUILLON PREPREUX ET ECONOMIQUE**

**PRENEZ**  
 DU **VÉRITABLE**  
**EXTRAIT DE VIANDE**  
**LIEBIG**  
 EXIGER LA SIGNATURE **LIEBIG**  
 EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

**Domaine POTIN**  
**VIN ROUGE et BLANC.**  
 EAU-DE-VIE.  
 S'adresser au Dépôt: 7 rue de la Poste.

**RAYMOND VALENSI**  
 Ingénieur Civil  
 Rue Al-Djazira, TUNIS.

Machines agricoles, charrues, fau-  
 cheuses, moissonneuses, lieuses, no-  
 rias, pompes de tous systèmes, machi-  
 nes à manège et à locomobile, etc.  
 Matériel vinicole, foudres, clapets,  
 robinets, pompes à vin, pressoirs, etc.  
 Matériel d'Entrepreneur.  
 Matériel d'huilerie — moulins à  
 huiles à Presses, filtres à huiles, ma-  
 chines à vapeur.

**USINE A VAPEUR**  
 BAPTISTIN BRÉMOND  
 Avenue de la Marine, TUNIS.

**ATELIER DE MENUISERIE**  
 Ébénisterie, charpente, moulure  
 et chambranle.

**SCIERIE**  
 N.B. — Mes ateliers sont éclairés  
 à la lumière électrique.

**Ciments Supérieurs.**  
 THORRAND et C<sup>ie</sup>.  
 à Voreppe, près Grenoble (Isère).

Spécialité de travaux en ciment. —  
 Cuves en ciment, garanties. — Cana-  
 lisation de tous diamètres et à fortes  
 pressions. — Dallages. — Fabrique  
 de carreaux en ciment comprimés. —  
 Chaux hydraulique, d'Hamnam-el-  
 Lif.

Pour les commandes, s'adresser à M.  
 TORRAND, représentant, avenue de la  
 Marine, Tunis.

**Demandez partout**  
**LA BOUCIE "ÉCLAIR"**

**BEN ATTAR & CARBONARO**

**CRÉDIT FONCIER**  
**DE TUNISIE**

Société anonyme, capital: 10,000,000  
**OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
 Prêts sur hypothèques sur titres de  
 marchandises. — Avances sur récol-  
 tes. — Garde de titres. — Reports.  
 Paiement et escompte de coupons. —  
 Ordres de bourse au comptant et à  
 termes. — Dépôts à vue et échéances  
 fixe. — Encaissement et recouvre-  
 ments. — Emissions. — Souscriptions.  
 — Chèques et lettres de crédit.

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme  
**CAPITAL 8 MILLIONS de Fr.**  
 Siège social à Tunis

**OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
 Encaissements et recouvrements. —  
 Avances sur prêts, sur marchandises  
 et sur hypothèques immobilières ou  
 maritimes. — Dépôts à vues et à  
 échéances fixe. — Garde de titres. —  
 Paiement et escompte de coupons.  
 Reports. — Ordres de bons au comptant  
 et à terme sur tous les marchés  
 Européens. — Emissions de chèques  
 et de lettres de crédit sur tous pays.  
**SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS**

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 Capital: Quinze Millions entièrement  
 versés.

Comptoir de Tunis, 12, Rue de Hollande.  
 Escompte, Recouvrement, Avances  
 sur titres et marchandises, Chèques  
 et lettres de crédit sur tous pays. En-  
 caissements de coupons. Ventes,  
 Achat sur garde de titres.  
 Intérêt bonifié aux déposants de  
 fonds 3 0/0. — Bons de caisse: Bons  
 à un an et deux ans, 3 0/0; Bons à  
 trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0;  
 Bons à cinq ans, 4 0/0.

**CARÉ-RESTAURANT BEAU-SEJOUR**  
 à Maxula

M. ARAGON a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ou-  
 vrir un grand Café-Restaurant, entièrement neuf, à Maxula.

Repas à la carte et sur commande

Consommations de premier choix. Liqueurs, des premières marques

ON PREND DES PENSIONNAIRES

Maison Fondée en 1860

**PHOTOGRAPHIE J. GARRIGUES**

23, rue Al-Djazira, et 14, rue de la Commission  
 A COTÉ DE L'HOTEL DE PARIS

Exposition Universelle de Paris 1889: **MÉDAILLE D'ARGENT**  
 (la plus haute récompense accordée à la Tunisie pour la photographie)

La photographie **GARRIGUES** tient à informer le public qu'elle est la seule à Tunis qui possède un appareil d'agrandissement et qu'elle est la seule à Tunis qui fasse elle-même ses agrandissements.

La photographie **GARRIGUES** exécute tous travaux pour amateurs.

La photographie **GARRIGUES** vend tous produits et acces-  
 soires pour la photographie au prix de fabrique.

La photographie **GARRIGUES** rappelle qu'elle a innové à Tunis le Passeport photo-  
 graphique (carte d'identité), et son succès a été tel que du 8 avril au 4 mai 1893, 228 personnes sont déjà munies de ce passeport.

La photographie **GARRIGUES** avise le public que les jours réservés pour la pose des cartes d'identité sont les jeudi, samedi et dimanche.

La photographie **GARRIGUES** est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

DEMANDEZ PARTOUT  
**L'APÉRITIF BELLOT**  
**ABSINTHE ET AMER CONILH**

**BELLOT DISTILLATEUR A TUNIS**  
 Rue Al-Djazira, 46, 48, 50

Dépôt général des eaux minérales de VICHY.  
 Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et C<sup>ie</sup>

Maison **PIERRE AUVIN** — Tunis

**MARBRES BRUTS ET OUVRÉS**  
 Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**

Articles de Fumisteries, Carrelages, Escaliers Monuments Funéraires

Bureaux et Magasins 7, Rue d'Espagne

Vastes Entrepôts, Rue d'Italie

N.B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la pose des travaux

**GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE**  
**AIMÉ EYRIÈS**

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

Maison de gros et de détail

**TONNELLERIE LYONNAISE**

Rue de Naples, derrière la Cathédrale

M. J. VANEL informe MM. les Colons qu'il livre aux prix sui-  
 vants:

Bordelaises, depuis 11 fr. 75; Sixains, 8 fr. 75; Barils, 4 fr.;  
 Transports, 33 fr.; Comportés (la paire), 11 fr. 50.

Agent et Remonteur des foudres et cuves de la Maison Fruhinshoshz

**DE NANCY**

Prix sans concurrence

**PHOTOGRAPHIE SOLER**

Médaille d'Or, TUNIS, près de la Porte de France Médaille d'Argent,  
 Monaco Paris

**TRAVAUX A FAÇON POUR AMATEURS ET PHOTOGRAPHES**  
 Spécialité de reproductions et agrandissements inaltérables

Monsieur SOLER prévient qu'il fait lui-même les agrandissements et tous genres de travaux artistiques.

Dépôt de plaques Lumière et autres marques

NOUVEAUX PRIX. — La douzaine, 9 sur 12 fr. 2,50

— 13 sur 18 fr. 3,50

Pour les dimensions plus grandes mêmes réductions de prix.

Nouvelle et jolie collections des vues et types de la Tunisie. — Choix de costumes indigènes pour la pose.

**AU MARCHÉ FRANÇAIS**  
 62, Rue Al-Djazira. — TUNIS

**GRAND DÉPÔT DE SEMOULES ET FARINES DE TOUTES MARQUES**  
 Livraison à MM. les Colons de son en gros pour l'élevage

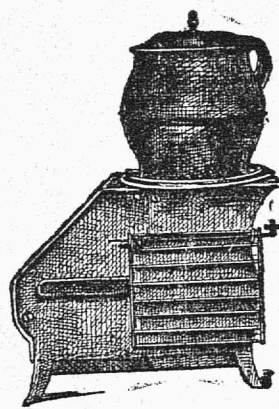
**PRIX-COURANT MARS**  
 (par 100 kilos prix aux magasins)

SEMOULES	FARINES TENDRES	FARINES DURES
SSS extra. Fr. 32 »	Moricelly..Fr. 33 »	Maurel....Fr. 22.75
SSS..... 31 »	Zafiropoulo... 32 »	Buten..... 21 »
Semoulette... 29 »	Caramano.... 29 »	BDS..... 21 »
Grossant grainé 23 »	Robein..... 26.50	Minot..... 20.80
		Farine arabe.. 15 »

Son, gros et petit, 8 francs

Pain de 3 livres..... 35 cent. — Pain blanc, le kilo... 30 cent.  
 Charbon: 3 fr. le sac de 30 kil. — Bois: 2 fr. 50 cent. les 100 kilos.

**R. et G. de MATTEIS, Quincaillers**  
 Avenue de France, 17. — TUNIS



**MÉNAGÈRES !!**  
 n'employez plus d'autres fourneaux  
 que  
**L'UNIVERSEL**

**MESLÉ-BAUCHET**

Nouveau Fourneau Grillade-Rôtissoire  
 Breveté s. g. d. g.

Plus d'Odeur, plus de Fumée  
 Dépense 2 Cent. par heure

**COMPAGNIE GÉNÉRALE**  
**des Bateaux à Vapeur à Hélice du Nord**  
 SIÈGE SOCIAL: 4, quai de la Citadelle, à DUNKERQUE

**AGENCE DE TUNIS**  
 Service régulier

Le vapeur **N.-Verberckmoës**, capitaine Séronde, attendu de Dunker-  
 que vers le 20 courant, repartira à destination de Bordeaux et Dunkerque vers  
 le 25 du même mois.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence, 3 rue de Dane-  
 mark.  
 2974 L'Agent, A. MODIGLIANI.

**AUX JOCKEYS**

Grande Sellerie Anglaise

TUNIS — 16, Rue Al-Djazira, — TUNIS

M. R. CARBONARO, propriétaire des magasins "Aux Jockeys", a l'hon-  
 neur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéreur d'un stock impor-  
 tant de machines à coudre, systèmes Singer, Kosmos, Saxonia, Original-express,  
 Pfaff, qu'il peut livrer à des prix défiant toute concurrence.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Singer, 100 fr.; Kosmos, 130, 140 et 150 fr.; Saxonia (à la main), 50 fr.  
 Original-Express, 39 fr.; Pfaff, 175 et 125 fr.; etc., etc.

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**  
 Entreprise générale

**DINGUIRARD MACLER & DELOUPY**

Siège social: 6, rue d'Angleterre TUNIS

Adresse Télégraphique: **DINGUIRARD — TUNIS**

Travaux à forfait et sur série de prix — Constructions agricoles  
 Rédaction de projets et devis - Établissements de plans - Arbitrages  
**EXPERTISE**

**ARMÉE ROYALE ITALIENNE**

Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 28 Janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLERI, MILANO,

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro  
 2658, ce commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur  
 du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero,  
 me rapporte que: le **Fer-Quina-Bisleri** dont a fait l'expérience  
 M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies  
 d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus  
 satisfaisants.

Le Major Général, signé: **GENÉ.**

**MESSAGERIES FRANÇAISES**  
**DEMANGE ET C<sup>ie</sup>**

SERVICE QUOTIDIEN RÉGULIER

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches, Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX: à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse au Café du Commerce